

Invitation petit-déjeuner R2M Partners

« Conformité avec les dispositifs de lutte anti blanchiment et les exigences de la CNIL »

**R2M Partners a le plaisir de vous convier le jeudi 9 février 2012
à un petit-déjeuner au prestigieux salon de thé Angelina situé au 226 rue de Rivoli, 75001 Paris**
« Un lieu unique pour savourer le fameux chocolat chaud »

Suite à la transposition en droit français de la 3^{ème} directive LAB et la modification par la CNIL de l'autorisation unique n° AU 003, les organismes financiers ont jusqu'au 7 juillet 2012 pour une mise en conformité avec ce nouveau texte.

Dans ce contexte nous vous proposons au cours de ce petit-déjeuner d'aborder les thèmes suivants :

8h30 : Accueil Salon de Thé Angelina

9h00 : Introduction par Nicolas VETRIAK, Directeur Associé R2M PARTNERS

9h10 : Présentation par Olivier ROBAST, Expert Conformité R2M PARTNERS

- Les évolutions des dispositifs LAB et l'approche par les risques

9h30 : Présentation par Paul-Olivier GIBERT, Directeur de la Conformité et de la Déontologie Groupe AG2R LA MONDIALE
Président de l'Association Française des Correspondants à la Protection des Données à Caractère Personnel (AFCDP)

- L'obligation de respecter les formalités de la CNIL concernant les informations collectées aux fins de risque de blanchiment.
- Quel accompagnement pour garantir la protection des données personnelles ?

10h00 : Conclusion & Questions

Nous vous prions de bien vouloir confirmer votre présence par retour de mail
ou par téléphone au 01 42 96 65 64

Ce petit-déjeuner est réservé aux Directeurs et Responsables Risque, Conformité, Juridique, LAB et DSI